



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL DÉCISION N° DM-21-213
DEROGATOIRE AVEC LA SOCIETE " ! OSMOTIK EN DATE DU 04 JUIN 2021
SARL" POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE
25 BIS RUE RAYMOND DU TEMPLE**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-20-487 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, adjointe au Maire; déléguée au développement économique et emploi ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société « ! OSMOTIK SARL » de louer le local situé 25 bis, rue Raymond du Temple afin de vendre ses créations ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER un bail dérogatoire avec la société « ! OSMOTIK SARL » dont le siège est situé 14 avenue Georges Clemenceau à Vincennes (94300), représentée par Madame Jeanne-Marie DEVANZ, relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple, aux conditions suivantes :

Durée : du lundi 14 juin 2021 à 11h00 au lundi 21 juin 2021 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'enfance, du
développement économique et de l'emploi,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210604-lmc1H8558H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/06/2021
Date de Publication : 04/06/2021